

NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS : UNE AVANCÉE TOUS AZIMUTS

Au nord du parc des expositions, le gros œuvre s'est achevé comme prévu fin mars.

À l'intérieur du bâtiment, la 12^e poutre constituant la charpente métallique sera posée à partir de mi-avril. En parallèle, les travaux de couverture de la halle ont débuté et permettent de commencer l'isolation.

La zone technique, dont la terrasse du 1^{er} étage est maintenant étanche, est constituée d'une trentaine de locaux techniques, de rangement et blocs sanitaires. Son dallage est coulé depuis le 11 avril, permettant ainsi aux travaux intérieurs du rez-de-chaussée, tels que les doublages et pose des cloisons, de débuter.



Le 1^{er} étage de la zone technique (à gauche de la photo) est maintenant étanche, tandis que les poutres de la halle continuent d'être installées à raison d'une par semaine.



FICHE TECHNIQUE

LE RESTAURANT

Le restaurant situé à l'étage, au-dessus du hall d'accueil, offrira une vue imprenable sur le plateau nord-est de Chartres avec l'aérodrome au premier plan et la cathédrale en toile de fond.

- 680 m² dont 480 m² pour la salle de restaurant ;
- Plus de 900 m² de prémurs ;
- 21 poteaux béton de 35 cm de diamètre, coulés sur place ;
- 28 poutres d'environ 4 tonnes chacune, fabriquées sur site ;
- 8 compagnons dont un chef d'équipe et une grue mobile de 100 tonnes sont mobilisés pour monter le gros œuvre du restaurant ;
- 2500 h de travail pour le restaurant.

Sa dalle :

- 1100 m² de plancher béton préfabriqué correspondant aux 2 étages ;
- 540 m³ de béton pour le coulage ;
- 25 tonnes d'acier.